COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



Formation sur la gestion écologique des fossés : un grand succès!



Mont-Laurier, le 21 mai 2014 – Le 15 mai dernier avait lieu une formation sur le contrôle de l'érosion, organisée par le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI), en collaboration avec la MRC d'Antoine-Labelle et le Centre de formation professionnelle à Mont-Laurier. Plus d'une trentaine de participants, directeurs, inspecteurs et employés de voirie et de l'environnement provenant de 10 municipalités ont approfondi leurs connaissances sur les techniques de contrôle de l'érosion. En après-midi, ils ont eu la chance de visiter deux terrains sur place, afin d'étudier des cas concrets, pour lesquels la contribution de la Ville de Mont-Laurier dans la sélection des sites était très appréciée. Cette formation

était donnée par MM. Jean-François Martel et Jean-Claude Thibault, de l'organisme le RAPPEL, une référence au Québec dans le domaine de la gestion de l'eau, de la lutte à l'érosion et dans la gestion et l'entretien des fossés routiers. Un guide d'information à l'intention des gestionnaires des réseaux routiers a d'ailleurs été distribué à chacune des municipalités présentes. Il s'agissait d'une belle occasion pour les municipalités de recueillir de l'information et de mieux s'outiller pour une meilleure planification des travaux.



Pourquoi une formation d'entretien des fossés est-elle pertinente? Les avantages d'appliquer une bonne gestion des fossés sont autant d'ordre environnemental qu'économique, comme le soulignaient les conférenciers. D'un point de vue environnemental, la méthode du tiers a été promue comme moyen permettant de réduire la production et le transport de sédiments et de nutriments (phosphates, nitrates, etc.) vers les

plans d'eau. La promotion de cette méthode assurant un contrôle de l'érosion revient au ministère des Transports du Québec; c'est d'ailleurs une des 35 actions identifiées au Plan d'intervention détaillé sur les algues bleu-vert 2007-2017, élaboré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Les gains économiques par rapport à la méthode traditionnelle sont également importants, puisqu'une bonne gestion permet de réduire de manière significative les coûts d'entretien des fossés, le temps de nettoyage, le nombre de chargements de camion, etc.

Rappelons que le COBALI a été identifié par le gouvernement provincial comme étant l'organisme responsable d'une des 40 zones de gestion intégrée de l'eau du Québec. Le rôle des organismes de bassins versants est la protection, l'amélioration et la mise en valeur de la ressource eau ainsi que les ressources et les habitats associés, dans un cadre de développement durable, en concertation avec les acteurs de l'eau.

Pour plus d'information, consultez le site Internet du COBALI au www.cobali.org.